

Examens



Actualités

Retrouvez dans cette rubrique les actualités (inscriptions, résultats, nouveautés) concernant les examens organisés par l'académie de Nantes.



Diplômes post-baccalauréat

L'académie de Nantes organise les examens des brevets de technicien supérieur, examens comptables supérieurs, conseillers en économie sociale et familiale, diplômes de technicien Supérieur, diplômes d'expert en automobile, diplômes d'état d'éducateur spécialisé, diplômes d'état d'éducateur technique spécialisé, diplôme d'état de moniteur éducateur.



Diplômes professionnels de niveaux 3 ou 4

Ces diplômes sont le brevet professionnel, les mentions complémentaires de niveau 3 et 4, le certificat d'aptitude professionnelle et le brevet d'études professionnelles.



Diplômes de fin de collège

Le diplôme national du brevet évalue les connaissances et les compétences acquises à la fin du collège. Le certificat de formation générale valide des acquis dans des domaines de connaissances générales, notamment pour les élèves des enseignements généraux et professionnels adaptés et de troisième d'insertion.



Autres examens

L'académie de Nantes organise également le diplôme de compétences en langue, adapté au monde professionnel et ouvert à toute personne, sans condition restrictive d'âge, d'emploi ou de formation préalable. Dans le domaine de l'aéronautique, les élèves peuvent passer le brevet d'initiation aéronautique et les futurs formateurs, le certificat d'aptitude à l'enseignement aéronautique.

FORMULAIRES



Formulaires

Des imprimés téléchargeables vous permettent de demander une attestation de réussite à un examen en cas de perte de votre diplôme, un duplicata de relevé de notes ou communication de vos copies.

Aménagement d'épreuves

Les candidats aux examens, présentant un handicap ou une incapacité temporaire, peuvent effectuer une demande d'aménagements d'épreuves.



Vos questions

Cette rubrique répond à vos questions les plus courantes pour l'ensemble des examens organisés par l'académie de Nantes.



Indemnisation - frais de déplacement des jurys

Cet espace permet aux membres de jurys de déclarer leurs frais d'examen ou de concours et de suivre leurs remboursements.

M.A.J. le 12/03/2019

Résultats d'examens



Vos résultats en ligne

Formulaires

[Demande d'attestation de réussite](#)

[Demande de relevé de notes](#)

[Demande de communication des copies \(sauf DNB\)](#)

Informations

[Gestion des missions et frais d'examens/concours](#)

Rectorat de Nantes

4, rue de la Houssinière

BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03

Tél. 02 40 37 37 37